

OULD DADDAH MOKTAR

(1924-2003)

Homme d'État mauritanien. Moktar Ould Daddah est né en 1924 dans une famille appartenant à une tribu maraboutique, les Oulad Biri, à Boutilimit, dans le sud-ouest de l'actuelle Mauritanie [URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/mauritanie/>], alors colonie française. Après avoir reçu une éducation religieuse et suivi des études primaires dans sa ville natale, il devient interprète auprès de l'administration française. Il se rend en France en 1950 et entame des études secondaires, à Nice, et devient le premier bachelier mauritanien. En 1956, il obtient le certificat d'aptitude à la profession d'avocat et revient en Mauritanie. En 1957, Ould Daddah est élu à la vice-présidence du premier Conseil de gouvernement issu de la loi-cadre Defferre. Au référendum du 28 septembre 1958 sur l'adhésion de la Mauritanie à la Communauté française, il fait voter le oui. Principal artisan de l'indépendance de son pays, effective le 28 novembre 1960, il est élu président de la République le 20 août 1961 et sera réélu trois fois : en 1966, 1971 et 1976. Il fut en 1965 l'un des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, dont il assurera la présidence en 1971 et 1972. En 1978, il est renversé par un coup d'État militaire. Emprisonné pendant quinze mois à Oualata, à l'extrémité est du pays, il part ensuite pour un long exil de vingt-trois ans en France. Pendant les décennies 1980 et surtout 1990, il critique, à de multiples reprises, très durement le régime de Maaouya Sid'Ahmed Ould Taya, au pouvoir depuis 1984. En 2001, il négocie avec ce dernier la permission de rentrer au pays contre son engagement de ne pas intervenir dans la vie politique intérieure. Il s'est éteint le 15 octobre 2003. Son décès, précédé de peu par la parution de ses Mémoires, a été l'occasion en Mauritanie de revenir sur le bilan du « père de l'indépendance ».

Moktar Ould Daddah ne croyait pas à la possibilité d'instaurer une démocratie à l'occidentale dans son pays. Il opte rapidement, au contraire, pour une concentration du pouvoir sur la personne du président. La Constitution qu'il impose en 1961 provoque la r [...]

1 2 3 4 5 ...

pour nos abonnés, l'article se compose de 2 pages

Écrit par :

Alain ANTIL : chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques, chercheur associé à l'université de Rouen

CLASSIFICATION

Histoire

- » Personnages historiques
- » **Personnages historiques, 1946-1968**

Histoire

- » Personnages historiques
- » **Personnages historiques, 1969-1990**

Histoire

- » Histoire par régions et pays
- » Histoire de l'Afrique
- » Histoire de l'Afrique subsaharienne
- » **Mauritanie, histoire**

AUTRES RÉFÉRENCES

« OULD DADDAH MOKTAR (1924-2003) » est également traité dans :

MAURITANIE

Écrit par Jean-Louis BALANS, Pierre BOILLEY, François BOST, Universalis • 10 129 mots • 5 médias

Dans le chapitre « La transmission de l'État colonial » : [...] Depuis l'instauration de la IV^e République française en 1946, la Mauritanie, qui était jusque-là associée au Sénégal, peut élire ses propres représentants à l'Assemblée nationale. Les partis politiques se multiplient et, dès 1948, naît l'Union progressiste mauritanienne (U.P.M.), parti proche de l'administration coloniale et apparenté au Rassemblement pour la France du général de Gaulle ; en 195 [...]

POUR CITER L'ARTICLE

Alain ANTIL, « **OULD DADDAH MOKTAR - (1924-2003)** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 septembre 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/moktar-ould-daddah/>

© 2021 Encyclopædia Universalis France.

Tous droits de propriété industrielle et intellectuelle réservés.